

Rédaction : **Christophe Bertaud**

Hôtel de la Bourse, rue du Palais à La Rochelle au XVIII<sup>e</sup> siècle



# L'Hôtel de la Bourse

*Situé au cœur de La Rochelle, à deux pas du vieux port, l'Hôtel abritant la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Tribunal de Commerce de La Rochelle est plus connu sous le nom d'Hôtel de la Bourse. Symbole de la richesse économique de la ville au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce fleuron du patrimoine maritime rochelais est classé monument historique depuis 1929.*

Depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les négociants avaient pris l'habitude de se réunir dans un lieu appelé canton des Flamands, c'est-à-dire dans la rue Chef-de-Ville, entre la place des Petits-Bancs et la rue Verdière. Vêtus d'habits à la française, ils opéraient leurs transactions et discutaient des affrètements avec les armateurs. Mais le canton des Flamands ne pouvait suffire à abriter le nombre considérable de négociants où seules les arcades de la rue Chef-de-Ville les protégeaient des intempéries. Pour remédier aux inconvénients de la bourse en plein air, les marchands louent en 1756 une salle chez un cafetier.

La Chambre de commerce créée par arrêté du roi Louis XIV en 1719, s'installe 14 rue du Palais dans l'immeuble qui abrite la Juridiction Consulaire depuis 1655. En 1760, négociants, armateurs et Membres de la Chambre de Commerce, décident de cohabiter dans un même lieu en agrandissant le bâtiment existant. La construction de ce nouvel édifice se fera par l'acquisition de différentes maisons<sup>(1)</sup> autour de la Juridiction Consulaire. Cette dernière cède gratuitement la propriété de son immeuble en échange d'un relogement dans la nouvelle Bourse. René Hüe, ingénieur en chef des ponts et chaussées de la Généralité, est

chargé de réaliser le plan du nouvel Hôtel. Le 7 juin 1760 la première pierre est posée. Quatre ans de travaux seront nécessaires pour que le commerce puisse s'y rassembler. Financé dans un premier temps par les négociants eux-mêmes, le nouvel hôtel est édifié à l'aide d'un impôt sur certaines marchandises entrant et sortant de La Rochelle par mer ou par terre. L'immeuble se compose d'un corps de bâtiment sur la rue du Palais et de deux ailes latérales encadrant une cour. Un décor sculpté et riche illustre la façade côté cour : deux grands trophées en bas-relief représentant les instruments de navigation

(1) Les maisons de Pont, Deau, Piédaniel et Maréchal

## L'Hôtel s'ouvre aux Rochelais

L'Hôtel de la Bourse est depuis deux siècles le témoin et l'acteur privilégié de l'histoire de La Rochelle. De nombreuses fêtes y furent données. Deux d'entre elles sont à signaler. En 1777, un bal splendide en l'honneur du comte d'Artois, frère de Louis XVI, rassemble plus de 2 000 convives dans l'hôtel. Mais la plus spectaculaire a lieu le 12 octobre 1852 lors du passage du Président de la République, Louis-Napoléon, quelques mois avant qu'il se fasse proclamer Empereur des Français. La cour de la Bourse est couverte et parquetée pour l'occasion. Le jardin produit alors un effet magique et simule une décoration théâtrale.

Dès 1815, date de sa fondation, la société Philharmonique de La Rochelle est autorisée à donner des concerts dans la salle Haute de la Bourse. Cet accord perdura jusqu'à récemment. En 1882, la Chambre de Commerce installe une horloge dite "astronomique", visible de la cour de l'hôtel. Elle diffuse l'heure exacte du méridien de Paris. Cette heure provient de l'Observatoire de Paris et est transmise tous les dimanches. L'heure exacte est alors indispensable aux capitaines de navires pour déterminer avec précision la longitude. Marins, fabricants d'horlogeries, responsables de gare et Rochelais prennent alors l'habitude de régler leurs montres sur cette horloge de précision jusqu'en 1974 date à laquelle le régulateur est déplacé. Pendant la guerre 1914-18, l'Hôtel est réquisitionné par l'autorité militaire dès la mobilisation des troupes : Le 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie Coloniale puis le 3<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie à Pied y sont cantonnés jusqu'en 1915. L'Hôtel est également un lieu d'instruction. L'école d'Hydrographie et l'école des Mécaniciens s'y installent au début du XX<sup>e</sup>. A partir des années 1930, des cours - conférences y sont donnés par l'Institut d'Etudes Françaises. L'Hôtel Consulaire a été de nombreuses fois utilisé pour le 7<sup>ème</sup> art. En 1996, Edouard Molinaro tourne les premières scènes du film *Beaumarchais, l'insolent* dans la salle Haute de la Bourse.

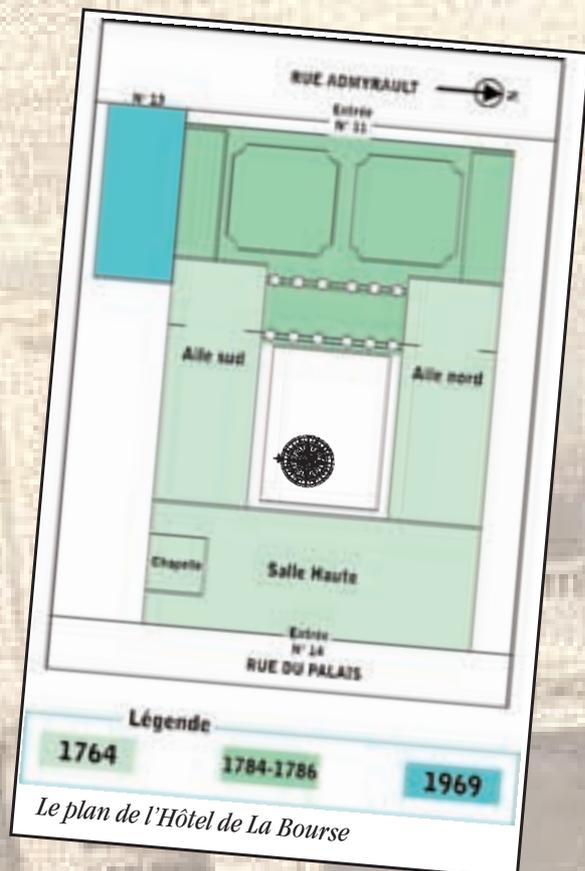
Noirci au fil des siècles par la pollution urbaine, l'Hôtel de La Bourse fait peau neuve lors d'une restauration extérieure entre 1991 et 1995 permettant de nouveau d'admirer le symbole de l'opulence commerciale des négociants-armateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle.



et des poupes de navires finement sculptées (voir le portfolio page 3). Ces sculptures marines (ancres, trident, compas, rose des vents) rappellent la dimension maritime de l'hôtel, construit par et pour des négociants-armateurs. Le principe des porches et galeries ouvertes est largement utilisé permettant aux marchands de circuler librement et de traiter leurs affaires. Les assemblées des négociants, où l'on s'échange les papiers commerciaux, se tiennent alors dans les salles du rez-de-chaussée prévues à cet effet entre 11 heures et 13 heures.

En 1764, le bâtiment s'arrête en avant de la colonnade actuelle (voir plan ci-dessous). Deux ans plus tard, la construction de la chapelle de l'hôtel, au premier étage dans la salle Haute est achevée. Une importante peinture de boiserie de Jacques Philippe Caresme la décore. Elle représente un guerrier grec offrant la couronne d'épines à Saint-Louis.

La Chambre de Commerce désireuse de terminer le bâtiment achète la maison voisine, maison Griffon, en 1777. Les travaux n'ont lieu qu'entre 1784 et 1786 (voir plan). L'agrandissement est réalisé avec le prolongement des deux ailes latérales jusqu'à la rue de la Juiverie (actuellement rue Admyrault) ainsi que le péristyle, à la mode parisienne, qui relie les deux corps de bâtiments et sépare la cour du jardin.



## L'Hôtel devient Bien National à la Révolution

A la Révolution française, l'hôtel de la Bourse devient Bien National et la Chambre de Commerce supprimée en 1792. Elle est rétablie dans l'immeuble en 1803, par arrêté du 1er consul à la date du 22 pluviôse an XI (11 février 1803). Certaines modifications apparaissent. La salle d'audience du Tribunal de Commerce, auparavant située dans l'aile gauche, est transférée en 1809 dans l'aile droite de l'hôtel. En 1811, la salle Haute est décorée d'une grisaille peinte par Vézien. L'artiste signe une superbe frise et six panneaux dont quatre allégories de l'Europe, l'Amérique, l'Afrique et l'Asie.

Au début du XIXe, cette Bourse, indispensable pour la réunion des banquiers, négociants, armateurs, agents de change, courtiers se déroule tous les jours dans la salle Basse (aile droite). En 1850, A. Seignette, syndic des courtiers de commerce, se plaint à la Chambre que cette Bourse est peu fréquentée. Cette dernière cesse de fonctionner au mois d'octobre 1886. En août 1909, la Compagnie consulaire en accord avec les groupements industriels et commerciaux fait une tentative de réouverture qui ne durera que trois mois.

La même année, la Chambre de Commerce met fin aux locations des agents de change et des courtiers de marchandises et d'assurances qui occupent différents bureaux ou boutiques au rez-de-chaussée de l'hôtel depuis la fin du XVIIIe siècle et décide d'y aménager des bureaux pour ses services. Elle supprime aussi les quatre boutiques qui se trouvaient de chaque côté de la porte d'entrée rue du Palais et fait installer les grilles en fer telles que nous les connaissons aujourd'hui. La dernière transformation intervient en 1969 lorsque la Compagnie consulaire fait l'acquisition de l'immeuble du 13 rue Admyrault pour y installer de nouveaux services.

En 1997, la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle décide la construction d'un nouvel immeuble, situé Chemin du Prieuré. L'accès du public et des chefs d'entreprise devenant difficile en centre-ville à cause des problèmes de circulation et de stationnement. Le déménagement réalisé en deux phases s'est terminé en janvier 2002. Depuis cette date l'Hôtel de la Bourse, toujours propriété de la compagnie consulaire, n'abrite plus que de tribunal de commerce. Le 21 février 2003, l'assemblée générale de la CCI décide de vendre l'ensemble du bâtiment au ministère de la Justice, désireuse d'utiliser les locaux pour l'implantation d'une nouvelle juridiction (un tribunal pour enfant).